

La coopération espagnole au Maroc : le droit au développement...

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-10-2008 13:29:42

Dans le cadre du cycle des regards croisés, l'Institut Cervantès de Casablanca a organisé, le mardi 14 octobre à 19 h, au théâtre de l'Institut, une rencontre-débat autour de la coopération espagnole au Maroc. Une manière de penser la coopération espagnole et parler de ses secteurs, zones et programmes prioritaires.

Ont participé à cette rencontre-débat, Vicente Sellés, coordinateur général de la coopération espagnole au Maroc, qui a été interviewé, dans un cadre dynamique et convivial, par Tariq Qattab (journaliste économique Le Soir), Beatriz Mesa (Radio COPE), Erena Calvo (Cadena SER) et Mourad Tabite (Al Ahdath Almaghribia).

Dans sa présentation Vicente Sellés a rappelé que le Maroc est considéré par les plans directeurs de la coopération espagnole un pays prioritaire de la coopération espagnole et l'un des premiers pays récepteurs de l'aide officielle espagnole au développement.

Et d'ajouter que cette coopération vise des secteurs clés comme celui de la culture ou du développement et converge les fonds provenant du gouvernement central et des communautés autonomes. Ainsi elle a mobilisé, durant les cinq dernières années, approximativement 200 millions d'euros. Un chiffre qui acquiert sa réelle valeur, si on inclut les 600 millions d'euros d'aide financière.

Pour ce qui est des régions qui bénéficieront de l'apport de cette coopération, Vicente Sellés a précisé qu'après avoir longtemps concentré ses efforts sur la région nord du Maroc, la coopération espagnole s'étend, ces dernières années, à l'ensemble du territoire marocain et avec une soixantaine d'ONG espagnoles.

Dans ce cadre la région du grand Casablanca verra la réalisation de plusieurs projets à même de contribuer à l'éradication de la pauvreté et le développement des couches de population les plus défavorisées d'ici 2015.

Plan Directeur

Le Plan Directeur (PD) de la Coopération Espagnole est un document qui inscrit les principes de base de la politique de coopération espagnole pour la période 2005- 2008.

L'amélioration de la gestion de l'aide et de l'augmentation progressive de son budget jusqu'à 0.5% du PIB en 2008 en sont les deux principales caractéristiques.

En effet, la Coopération Espagnole développe à travers ce document une nouvelle vision de la coopération internationale, dans laquelle le concept d'aide est remplacé par le droit individuel et collectif au développement. Cette nouvelle vision traduit l'adhésion du pays à la Déclaration du Millénaire, dont les objectifs d'éradication de la pauvreté et de développement des couches de

population les plus défavorisées doivent être atteints en 2015.

D'autre part, afin de favoriser l'efficacité de l'aide, le PD opte pour la concentration géographique et sectorielle. Le PD sera complété par des stratégies développées dans les secteurs déterminés et par les Documents de Stratégie Pays. Ces derniers sont élaborés au niveau de chaque bureau technique de coopération conjointement avec les autorités du pays bénéficiaire, la coopération décentralisée et les ONG intervenant dans le pays, et ce pour une période de quatre ans.

Abderrahim Ikhail
Menara